

COMMUNE DE LEZAY (DEUX-SEVRES)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 octobre 2017 – 20h30

Présents: Jean-Jacques DEMPURÉ, Jacqueline QUINTARD-MELOUKI, Olivier GAYET, Nathalie LUCQUIAUD, Jean-Claude MAZIN, Jacqueline NICOLAS, Marylène JANCHÉ, Sébastien SUIRE, Chantal YOT, Bernard BARILLOT, Elisabeth MARCHAND, Jean-Yves RAULT, Françoise SERVANT, Pierre BARROT, Jacqueline VOSELLE,, Amandine PARVAUD, Didier DESPRETZ.

Absents : Patrick MORIN, Antoine HIBERT (qui donne procuration à Bernard BARILLOT

Secrétaire : Amandine PARVAUD

Commissions municipales – Délégués

Commission urbanisme et environnement :

Président : QUINTARD-MELOUKI Jacqueline

Membres : MORIN Patrick, BERTHONNET-YOT Chantal, MAZIN Jean-Claude, MARCHAND Elisabeth, PARVAUD Amandine, SERVANT Françoise, DESPRETZ Didier

Commission Tourisme, culture, communication et associations :

Présidentes : LUCQUIAUD Nathalie et QUINTARD-MELOUKI Jacqueline

Membres : PARVAUD Amandine, MARCHAND Elisabeth, NICOLAS Jacqueline, JANCHÉ Marylène, RAULT Jean-Yves, MORIN Patrick

Commission bâtiments (entretien du patrimoine) :

Président : GAYET Olivier

Membres : RAULT Jean-Yves, JANCHÉ Marylène, BERTHONNET-YOT Chantal, DESPRETZ Didier, BARROT Pierre, SUIRE Sébastien, MORIN Patrick

Commission marché aux bestiaux et marché forain :

Président : SUIRE Sébastien

Membres : MAZIN Jean-Claude, BARILLOT Bernard, VOSELLE Jacqueline, SERVANT Françoise, RAULT Jean-Yves

Commission voirie communale :

Président : GAYET Olivier

Membres : HIBERT Antoine, RAULT Jean-Yves, MORIN Patrick, BARILLOT Bernard, SUIRE Sébastien, BERTHONNET-YOT Chantal, BARROT Pierre

Commission sport et jeunesse :

Président : LUCQUIAUD Nathalie

Membres : PARVAUD Amandine, DESPRETZ Didier, HIBERT Antoine, BARROT Pierre,
MORIN Patrick

Commission finances :

Président : DEMPURÉ Jean-Jacques

Membres : QUINTARD-MELOUKI Jacqueline, GAYET Olivier, LUCQUIAUD Nathalie, SUIRE
Sébastien, RAULT Jean-Yves, SERVANT Françoise, DESPRETZ Didier

commission communale d'appel d'offre

Président : DEMPURÉ Jean-Jacques

Titulaires : MORIN Patrick, GAYET Olivier, VOSELLE Jacqueline, BERTHONNET-YOT
Chantal, DESPRETZ Didier, BARROT Pierre

Syndicat Intercommunal d' Approvisionnement en Eau Potable (SIAEP) :

Titulaires : JOUBERT Joseph, DEMPURÉ Jean-Jacques

Suppléants : GAYET Olivier, MAZIN Jean-Claude

Syndicat intercommunal de Voirie Lezay / Saint-Coutant / Vançais :

Titulaires : RAULT Jean-Yves, HIBERT Antoine, BARILLOT Bernard

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Dive du sud :

Titulaires : QUINTARD-MELOUKI Jacqueline, SUIRE Sébastien, BARROT Pierre

Suppléant : DEMPURÉ Jean-Jacques

Fédération française des Marchés de Bétail Vif (F.M.B.V.)

Titulaires : SUIRE Sébastien, BARILLOT Bernard

Suppléants : VOSELLE Jacqueline, DEMPURÉ Jean-Jacques

Collège Jean Monnet de LEZAY

Titulaire : JANCHÉ Marylène

École maternelle du Parc, école élémentaire du Chêne

À l'école maternelle du parc : PARVAUD Amandine

À l'école élémentaire du Chêne : SERVANT Amandine

Comité de jumelage

Titulaires : NICOLAS Jacqueline, MAZIN Jean-Claude, MORIN Patrick

Centre National d'Action Sociale (CNAS)

Délégué des élus : DEMPURÉ Jean-Jacques,
Délégué des agents communaux : BERTAUD Laurent,

Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS)

Titulaires : BERTHONNET-YOT Chantal
Suppléants : PARVAUD Amandine

commission de révision de la liste électorale

Président : DEMPURÉ Jean-Jacques
Membre à valider par le TGI : PROUST Brigitte
Membre à valider par la Préfecture : JANCHÉ Marylène

Correspondant Défense

HIBERT Antoine

Correspondant Sécurité

MORIN Patrick

Référent scolaire

QUINTARD-MELOUKI Jacqueline

Hôpital de Melle

LUCQUIAUD Nathalie

Il n'est pas nécessaire de renouveler la commission ,communale des impôts directs

Remboursement de frais de déplacement

pour les agents, sont pris en charge par la commune les frais de formation, de réunion d'information (déplacement + frais inhérents), les frais médicaux (visites + expertises + déplacements), les déplacements dans les administrations ; pour les élus : les frais afférents au congrès des maire, AG de la FMBV, et autres réunions relatives aux activités municipales.

Borne d'alimentation pour véhicules électriques et hybrides

le conseil valide le projet d'installation d'une borne de recharge avec un financement possible de 80 % porté par le SIEDS et par l'ADEM. Coût pour la commune : 2 226 € + les frais de TVA : 2 226 € = 4 452 €.

Attributions de compensation définitives (AC).

Rappel : L'AC a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire du changement de régime fiscal et des transferts de compétence pour l'EPCI et ses communes membres.

Les modalités de versement sont fixées le code général des impôts. Lors son conseil communautaire du 09 février 2017, le montant des AC provisoires a été fixé, dans l'attente du vote de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), à savoir pour notre commune : 331 729 €.

A noter que lors du vote de ces AC provisoires, les exonérations versées par l'Etat sur la part de la Taxe d'Habitation débasée (versée au profit de l'EPCI) n'étaient pas connues à ce moment. Le

montant de cette exonération s'élève à 231 830 €. Elle est intégrée aux recettes de la Communauté de communes (aucune règle ne définit que cette part doit revenir aux communes).

La CLECT a proposé lors du conseil communautaire du 2 octobre dernier que les AC 2017 soient identiques aux AC provisoires. Les impacts de la proposition de conserver les recettes tirées des exonérations sont supportés de manière différenciée par les communes ; les communes de Val de Boutonne ne pourraient pas recueillir une partie de ces exonérations car elles ne sont pas concernées par la modification fiscale de 2017 (transfert de la part TH départementale vers la communauté de communes).

Ainsi, pour notre commune, le montant des AC définitives est de 331 729 €.

Travaux Foirail : maîtrise d'oeuvre

Suite aux propositions commerciales reçues, le dossier est confié au mieux-disant : le cabinet TEMIS Architectes.

Questions diverses :

Point sur les travaux : l'entreprise Boisliveau va très prochainement intervenir sur les promenades (entre le kiosque et la rue Gate-Bourse), le trottoirs face au parc H. Canon, création de places de parking cour intérieure de la mairie (desservant la salle polyvalente et la salle de musique), et interviendra également sur l'accessibilité du camping.

Circulation routière : les véhicules traversant Grand Champ (RD 17) roulent très vite : demander au Département d'instaurer une zone 70 ; déplacement envisagé du radar pédagogique mobile sur la RD 14 en entrant dans le bourg (rue du Pont de l'Arceau). Remplacer les panneaux signalétiques de la rue du Pont de l'Arceau et de la rue du Temple (classe 2)

Point sur la Communauté de Communes

CIAS : doit gérer 100 agents de plus qu'avant (nouvelle prise de compétences). Restructuration du service en cours.

Agenda :

semaine du goût jusqu'au vendredi 13 octobre

visite explicative de la mairie-école vendredi 13 octobre – 18h

conférence sur les conduites addictives vendredi matin, salle Robert Minot

23 octobre : réunion KPMG à Chail à 18 h « dispositions particulières de la révision des statuts en cas de fusion, et examen spécifique de la compétence scolaire »